

L'HÔPITAL SE RECONSTRUIT ET LE MÉCÉNAT Y PARTICIPE !



Fonds nominatif

Création du Fonds
« Professeur
Paul Van Cangh »

3

Mécénat

Le soutien
du programme
Hôpital 2025

4

Institut Roi Albert II

Les espaces financés
par le mécénat

6

Dépendance à l'alcool

Le rôle du microbiote
intestinal

8

Rencontre

Alexia Bertrand, députée
bruxelloise et cheffe
de groupe pour le MR

10

Legs et successions

Le « Prix Fondation
Saint-Luc
en cancérologie »

12

Chers amis,

Cela fait 14 ans que j'ai l'honneur de présider le Conseil d'administration de la Fondation Saint-Luc, aux côtés d'une fantastique équipe et d'administrateurs aussi dévoués que compétents. **Je suis heureux et fier de tous les défis qui ont pu être relevés** au cours de toutes ces années, ainsi que des nombreux projets menés au profit des patients.



D'incroyables synergies ont pu être développées avec la Direction des Cliniques, nous permettant d'agir en étroite collaboration et de travailler de concert, veillant ainsi à un alignement de la stratégie de la Fondation Saint-Luc par rapport à celle des Cliniques. Au fil du temps, j'ai appris à connaître le fonctionnement et les différents challenges d'un hôpital universitaire. **J'ai été impressionné par le savoir-faire et le dévouement des équipes médicales et soignantes**, ainsi que par leur recherche permanente de l'excellence et de l'innovation. Je les ai vues malmenées par la pandémie, mais toujours bel et bien présentes pour leurs patients.

Aujourd'hui, **j'ai fait le choix de mettre un terme à mon mandat de président**. Cela n'a pas été une décision facile, mais je suis convaincu que ce changement sera porteur pour la Fondation Saint-Luc. Vous aurez l'occasion de découvrir mon successeur dans la prochaine édition de ce magazine. Je peux déjà vous annoncer que notre Fondation sera dans d'excellentes mains et je m'en réjouis !

C'est donc heureux mais nostalgique que mon engagement auprès de la Fondation Saint-Luc s'apprête à prendre une autre tournure. Quel bonheur toutefois, avant mon « départ », de voir le **démarrage des 2 premiers chantiers de l'ambitieux programme de rénovation et de reconstruction** des Cliniques universitaires Saint-Luc, auxquels la Fondation Saint-Luc a largement contribué grâce à ses généreux donateurs. Vous pourrez découvrir toutes ces avancées dans cette édition.

J'aimerais finalement adresser un immense **merci** à toutes les personnes qui, via la Fondation Saint-Luc, ont choisi de soutenir les Cliniques universitaires Saint-Luc. L'impact de leur générosité retentit chaque jour au cœur des équipes hospitalières.

Si je quitte ma fonction de Président du Conseil d'administration de la Fondation Saint-Luc, **mon engagement est loin de s'éteindre !** Je ne cesserai de faire valoir et de soutenir l'excellence et l'humanisme des équipes de Saint-Luc ! Vous aussi, continuez à soutenir Saint-Luc et ses professionnels ! Ils ont besoin de nous !

Merci !

Regnier Haegelsteen

Président de la Fondation Saint-Luc

AVANTAGE FISCAL)))

Lorsque le cumul annuel de vos dons atteint 40 euros ou plus, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 45% du montant total de vos dons. **Du fond du coeur, un GRAND MERCI !**

La Fondation Saint-Luc est labellisée « Ethique dans la récolte de fonds (EF) » de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (AERF). Un véritable gage de confiance pour les donateurs !

))) Plus d'informations :
www.vef-aerf.be



))) Échos

- **Participation au Mécénat Général (PMG)** : depuis le 1^{er} janvier 2018, pour tout don dédié à une thématique ou à un projet spécifique, 7 à 10% sont prélevés pour être affectés principalement au financement, par la Fondation Saint-Luc, de mandats de recherche et de bourses de perfectionnement.
- **Protection des données** : la Fondation Saint-Luc s'engage à respecter la législation en vigueur relative à la protection de vos données personnelles.
- **Contact** : Fondation Saint-Luc - Avenue Hippocrate 10/1590 - 1200 Bruxelles - fondation-saintluc@duclouvain.be - Tél. +32 2 764 15 23
- **Réalisation/Rédaction** : Fabienne Gérard - **Photographies** : Hugues Depasse, Julien Pohl, shutterstock communication - **Photographie de couverture** : Modulo/GAF - **Graphisme et mise en page** : Marina Colleoni - **Éditeur responsable** : Tessa Schmidburg.

Contre le cancer, le Fonds « Professeur Paul Van Cangh »

Le Fonds « Professeur Paul Van Cangh » est un nouveau fonds nominatif hébergé au sein de la Fondation Saint-Luc. Créé à l'initiative de l'un des anciens patients du Pr Paul Van Cangh, il contribuera à la formation médicale et au partage de connaissances en cancérologie.



Pr Paul Van Cangh

Un des pères fondateurs de l'urologie belge moderne

Aujourd'hui décédé, le Professeur Paul Van Cangh était un urologue visionnaire, rigoureux, très aimé de ses patients. En 1982, après un début de carrière à l'étranger, le Pr Paul Van Cangh prend la tête du Service d'urologie des Cliniques universitaires Saint-Luc. Il fait de l'urologie une spécialité reconnue, appréciée, basée sur la science, la rigueur et le respect des malades. Il est nommé Professeur ordinaire clinique d'urologie en 2001 par l'Université catholique de Louvain. Il obtient de nombreuses distinctions scientifiques et honorifiques. En 2009, au terme de sa carrière clinique ordinaire, il reçoit la médaille Willy Grégoir de l'Association européenne d'Urologie, pour sa contribution significative au développement de la spécialité urologique en Europe. Un des pères fondateurs de l'urologie belge moderne, il laisse dans le deuil une génération entière d'urologues belges et étrangers, à qui il transmet, au-delà de la science, une philosophie de la médecine basée sur la rigueur, la résilience dans la difficulté et le sens du service infailible au patient.**

* Prénom d'emprunt, le patient du Pr Paul Van Cangh souhaitant conserver l'anonymat.

** Extrait de l'éloge académique du Pr Paul J. Van Cangh par le Pr Bertrand Tombal, Chef du Service d'urologie des Cliniques universitaires Saint-Luc, dans le cadre de l'Académie royale de Médecine de Belgique.

Il y a 42 ans, Pierre* se rend aux Cliniques universitaires Saint-Luc pour des symptômes qui persistent et des avis médicaux peu concluants. Très rapidement, un cancer des testicules lui est diagnostiqué. Une opération en urgence est tout d'abord réalisée par l'équipe du Pr Van Cangh. Le traitement de chimiothérapie, associé à la chirurgie, n'a malheureusement pas l'effet escompté. À l'époque, c'est hélas le seul traitement disponible. Le Pr Van Cangh ne baisse pas les bras. Il revient justement d'un séjour en Californie où il a eu l'occasion de travailler sur de nouvelles molécules. Il propose alors à son patient de suivre un traitement expérimental qui n'existe pas encore en Europe. L'audace, le savoir-faire et le dévouement du Pr Van Cangh ont permis à Pierre de vivre une vie heureuse et en bonne santé. Extrêmement reconnaissant, cet ancien patient souligne le savoir scientifique, la curiosité intellectuelle et l'humanité du Pr Van Cangh et son équipe.

Aujourd'hui, par la création du Fonds « Professeur Paul Van Cangh », Pierre souhaite contribuer à la formation des équipes médicales et soignantes, mais également au partage de connaissances. Son soutien de 25.000 euros par an pendant 10 ans permettra le financement de bourses de formation et de mandats de recherche destinés aux équipes des Cliniques universitaires Saint-Luc, espérant ainsi stimuler l'audace et l'imagination.

Vous souhaitez, vous aussi, apporter votre soutien à Saint-Luc par la création d'un fonds nominatif ? N'hésitez pas à contacter Tessa Schmidburg, Secrétaire générale de la Fondation Saint-Luc, à l'adresse tessa.schmidburg@saintluc.uclouvain.be

EN PRATIQUE

- Un fonds nominatif peut être créé par un particulier ou une institution.
- Le fonds doit être actif pour une durée minimale de trois ans.
- Le montant doit atteindre minimum 50.000 euros par an.
- Le fonds peut porter le nom de son créateur ou être créé en mémoire d'une personne chère.

Retrouvez les descriptifs des soutiens nominatifs de la Fondation Saint-Luc sur internet : www.fondationsaintluc.be/fonds-nominatifs

Saint-Luc se reconstruit et le mécénat y participe !

Le paysage hospitalier évolue. Saint-Luc aussi. L'ambitieux programme de rénovation et de reconstruction des Cliniques universitaires Saint-Luc, baptisé Hôpital 2025, est entré dans une nouvelle phase avec le démarrage de ses 2 premiers chantiers : l'Institut de Psychiatrie Intégré, pour une prise en charge à tous les âges de la vie, et l'Institut Roi Albert II, qui rassemblera l'ensemble des activités « cancérologie & hématologie ». Place à ces projets majeurs qui accueilleront leurs premiers patients en 2024 !

C'est quoi le programme Hôpital 2025 ?

Le programme Hôpital 2025 est le programme de reconstruction des Cliniques universitaires Saint-Luc. Ce vaste projet comprend la construction de l'Institut de Psychiatrie Intégré, la construction d'un nouveau bâtiment pour l'Institut Roi Albert II, ainsi que le programme HospitaCité qui prévoit la construction d'une nouvelle tour d'hospitalisation et d'accueil du patient, la rénovation complète du socle médico-technique (zones de consultations, quartier opératoire, etc.), la restructuration du noyau logistique, la création d'abords végétalisés et la réhabilitation de la tour d'hospitalisation actuelle.

L'apport du mécénat

Depuis 1986, la Fondation Saint-Luc est le 1er mécène privé des Cliniques universitaires Saint-Luc. Sa mission est de soutenir l'hôpital dans sa quête du progrès et de l'innovation, autour de 4 axes prioritaires : la recherche médicale, la formation des professionnels, l'innovation technologique et l'humanisation des soins.

C'est tout naturellement que la Fondation Saint-Luc est mobilisée, depuis déjà plusieurs années, dans le cadre du programme de reconstruction des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Jusqu'à présent, le soutien du mécénat concerne les 2 premières étapes du programme Hôpital 2025.

L'Institut de Psychiatrie Intégré

L'Institut de Psychiatrie Intégré accueillera un grand pôle de psychiatrie pour enfants, adolescents et adultes ; le seul en Belgique francophone à offrir une prise en charge à tous les âges de la vie. Il rassemblera la psychiatrie adulte (hospitalisation et consultations) et infant-juvénile de Saint-Luc. Viendra s'y ajouter l'Hôpital psychiatrique Valisana qui quittera ses bâtiments du centre de Bruxelles pour s'installer dans ce cadre verdoyant.

Le soutien du mécénat a permis le financement de la partie « enfants et adolescents ».

Sans cette incroyable contribution, il aurait été impossible de regrouper, en un seul lieu, les forces vives de la psychiatrie adulte et infant-juvénile des Cliniques universitaires Saint-Luc, et de Valisana également. Ce projet, tout à fait unique en Région bruxelloise et en Belgique francophone, donnera lieu à la création d'une trajectoire de soins intégrée de la prime enfance à la vieillesse, et offrira toute la palette de soins allant du plus aigu au plus chronique.

L'Institut Roi Albert II

Le nouvel Institut Roi Albert II rassemblera, dans un lieu unique et exclusivement dédié, les activités en cancérologie et en hématologie des Cliniques universitaires Saint-Luc.

Grâce à ses mécènes, la Fondation Saint-Luc a récolté 10 millions d'euros au profit de cette nouvelle infrastructure, qui regroupera les consultations, les hôpitaux de jour et les unités de soins d'oncologie et d'hématologie, tant pour les adultes que pour les enfants.

Retrouvez en pages 6 & 7 les espaces financés grâce au mécénat.



Rencontre avec Charles de Bueger

Directeur du programme
Hôpital 2025

Mr de Bueger, quelles sont les particularités du programme Hôpital 2025 ?

C.dB. Les maîtres-mots sont « flexibilité et modularité ». Les nouvelles constructions sont pensées pour pouvoir accueillir les évolutions et le futur de la médecine, en lien avec l'évolution de l'activité.

Les bâtiments de l'Institut de Psychiatrie Intégré et de l'Institut Roi Albert II se situeront à proximité directe des Cliniques, avec une excellente connectivité par rapport à l'hôpital et au campus. Ils s'intégreront parfaitement bien au site universitaire, respectant ses espaces verts, la vie et la circulation de ses résidents, la faune et la flore environnantes.

Les patients sont au cœur du processus. Expliquez-nous.

C.dB. L'une des priorités de l'hôpital est d'optimiser l'expérience « patients ». Ces derniers sont en effet au centre des préoccupations. Nous ne cessons de faire évoluer nos processus et notre organisation pour mieux répondre à leurs besoins et à leurs attentes. Notre souhait est notamment de prêter beaucoup plus d'attention, à l'instar des pays anglo-saxons, au « well-being », c'est-à-dire au bien-être, pour une approche globale et spécifique de chaque malade. Ces infrastructures offriront un parcours simplifié et évident aux patients et aux visiteurs, dans un environnement familier et chaleureux. Il s'agira de rendre les espaces plus confortables et rassurants. Les bâtiments seront tournés vers l'extérieur, avec de nombreux

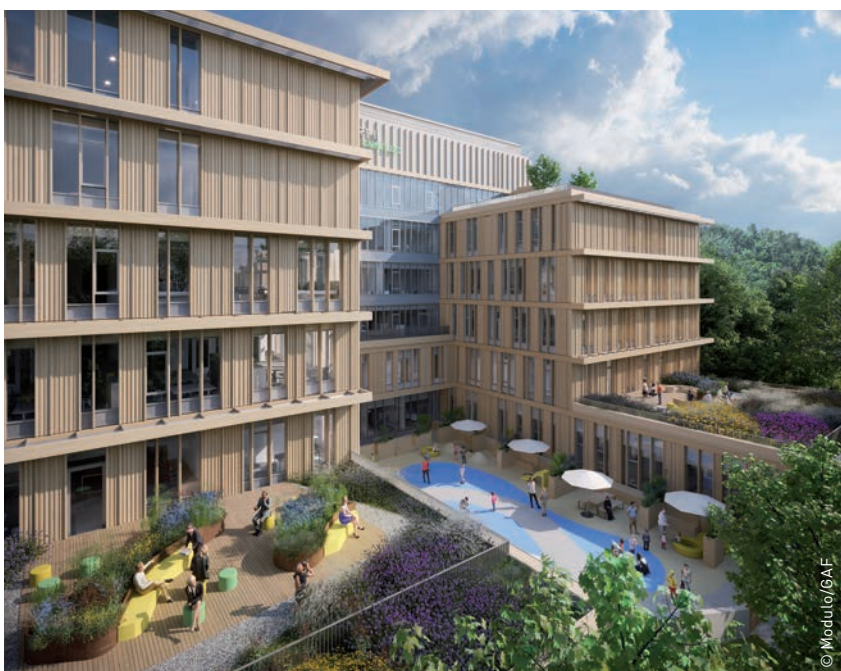
apports de lumière. Les alentours seront végétalisés. Ces projets architecturaux participeront véritablement à la qualité des soins.

Dans le cadre de l'Institut Roi Albert II et de l'Institut de Psychiatrie Intégré, il est important de préciser que les projets architecturaux ne vont pas se limiter à créer de la proximité entre les différents services de soins. L'enjeu est de mettre ensemble tous les acteurs pour créer une véritable émulation, une unité, de réels contacts. Leur concentration permettra un maximum de synergies et favorisera l'interdisciplinarité. Un hôpital comme le nôtre ne peut en effet plus travailler en silo : nous devons accompagner le patient à travers un trajet de soins propre à sa pathologie. Les équipes médicales et soignantes pourront se rencontrer dans des salles de réunion, des pièces et coins de détente, etc. Le personnel sera en contact direct avec les sections médicales dans lesquelles il travaille (liaison horizontale), mais également avec les autres membres du staff (liaison verticale).

Des zones dédiées aux professionnels donneront la tranquillité nécessaire à la réflexion, permettront la concentration, aideront à prendre des décisions réfléchies, etc.

Vers un hôpital durable ?

C.dB. Le développement durable fait bien évidemment partie des préoccupations des Cliniques universitaires Saint-Luc. De nombreuses réflexions sont actuellement en cours pour limiter notre empreinte écologique.



Une illustration du futur Institut Roi Albert II

10 millions d'euros pour combattre le cancer

Découvrez très concrètement les espaces qui ont pu être financés grâce aux donateurs de la Fondation Saint-Luc.



Connexions avec les Cliniques universitaires Saint-Luc

Liaisons entre l'Institut Roi Albert II et l'hôpital via plusieurs passerelles. Interconnexion indispensable avec le bâtiment central des Cliniques, pour une prise en charge globale.

- ▶ Passerelle pour les patients ambulants
- ▶ Passerelle dédiée aux patients alités et à la pédiatrie



Accueil central du bâtiment

L'Institut Roi Albert II accueillera des centaines de patients par jour, enfants et adultes, plusieurs milliers chaque année. Un soin tout particulier sera porté à ce lieu emblématique.

- ▶ Espace d'accueil central



Soins

Espace dédié aux soins de support

Soins qui prennent en charge les conséquences de la maladie et de ses traitements.

- Soutien psychosocial et aide à la prise en charge globale
- Soins de kinésithérapie (drainage, etc.)
- Soutien nutritionnel
- Accompagnement psychologique
- Prise en charge des proches

Salle Hypnose

Soins sous hypnose pour les patients.

- Réduction du stress
- Support à la récupération
- Accompagnement d'un soin douloureux et/ou anxiogène

Salles de sport dans les unités de soins

Activités physiques adaptées, encadrées par des kinésithérapeutes.

- Réduction des effets secondaires liés aux traitements (fatigue, etc.)
- Dans certains cas, augmentation des chances de guérison et diminution des risques de récurrence
- ▶ 2 salles de réhabilitation dans les unités de soins adultes
- ▶ Salle de psychomotricité pour les jeunes enfants
- ▶ Réhabilitation pour les adolescents

Les espaces financés grâce aux mécènes de la Fondation Saint-Luc ne prévoient pas les équipements ou le mobilier, excepté au niveau des espaces dédiés aux adolescents et jeunes adultes.



Recherche

Unité de thérapies innovantes

Unité de recherche de pointe très spécifique soumise à des normes et à une accréditation très strictes, imposant une surveillance continue des patients pendant leurs traitements.

- ▶ Espace dédié aux consultations, comprenant 1 salle d'attente et 3 cabines de consultation
- ▶ 5 chambres de soins sous haute surveillance pour l'administration des traitements

Laboratoire pour la recherche clinique et de transfert

Lieu de rencontre entre médecins cliniciens et chercheurs. C'est dans ce local hautement équipé, dédié au développement de nouveaux traitements contre le cancer, que seront réalisées les différentes manipulations nécessaires à la recherche clinique et de transfert.

Espaces de détente et de convivialité

Lieux de soutien et de ressourcement – Partages d'information

- Salle dédiée aux adultes de l'hôpital de jour
- Salle dédiée aux adultes traités en unités de soins
- Salle dédiée aux jeunes adultes (20-25 ans)
- Mezzanine dédiée aux adolescents
- Coin café pour les parents des enfants traités en unités de soins
- Cour dédiée à la pédiatrie
- Terrasses aménagées pour les patients hospitalisés
- Terrasse aménagée pour les groupes de parole et les patients de l'Espace Bien-être

Salles d'attente « longue durée »

Espaces calmes, entre 2 examens, dédiés aux patients de pédiatrie et à leurs parents.

Salle polyvalente ou DOJO

Soutien du Fonds « Julie Drion et les Tournesols »

Cycles de pleine conscience – Séances de shiatsu – Sophrologie

Salle « Groupes de parole » et « Formations »

Art-thérapie – Ateliers fatigue et cancer – Ateliers nutrition et cancer – Formations spécifiques – Groupes de parole

Espace spirituel

Espace de prière et de méditation.

Espace dédié aux associations de patients

Informations, conseils et soutien.

Salles de balnéothérapie

Bien-être et détente des patients hospitalisés.

- Salle dédiée aux adultes
- Salle dédiée aux enfants

École Escal

- 1 classe pour les enfants de maternelle
- 1 classe pour les élèves de l'enseignement primaire et secondaire

Espace Luciole

Accueil et prise en charge psychologique des enfants ayant un proche atteint de cancer.

Animation

- Local d'animation pour les adolescents
- Local d'animation pour les enfants

Espaces comme à la maison

Salons de détente pour les patients et leurs proches, qui permettra de recréer une atmosphère familiale et qui bénéficiera d'un coin cuisine (également utilisé pour des ateliers de nutrition).

- Espace dédié aux patients adultes
- Espace dédié aux enfants suivis en pédiatrie et leur famille

Espace « Mère-enfant »

Espace d'allaitement et coin à langer, possibilité de repos supplémentaire pour 1 parent.

Espace Bien-être pour adultes

Cabines de soins esthétiques, massages, thérapies douces, conseils (bonnets, turbans, etc.).

Espace Bien-être pour enfants

Massages et conseils (bonnets, turbans, etc.).

Aménagement d'espaces dédiés aux adolescents et jeunes adultes

Soutien des amis et proches de Harold Jacobs de Morant

Table de ping-pong, panier de basket, baby-foot, divans confortables, fauteuils suspendus, PlayStation, grand écran, installation sono, coussins, lampes design, etc.

Dépendance à l'alcool et si on soignait l'intestin ?



L'alcoolisme touche 8% de la population belge. Ce pourcentage varie de 5 à 10% à l'échelle mondiale. Les traitements actuels sont malheureusement peu efficaces, avec un important risque de rechute. La mise en lumière du rôle du microbiote intestinal ouvre toutefois de nouvelles pistes thérapeutiques. Cap vers cette voie prometteuse pour lutter contre la dépendance à l'alcool.

Qu'est-ce que le microbiote intestinal ?

Le microbiote intestinal est l'écosystème bactérien de l'intestin. Il se compose de centaines de milliards de bactéries qui colonisent l'intestin. Il s'agit d'une cible thérapeutique dans la prise en charge des patients souffrant de dépendance à l'alcool.

Des études pour mieux comprendre

Depuis une quinzaine d'années, des équipes des Cliniques universitaires Saint-Luc et de l'UCLouvain mènent des études afin de mieux comprendre le rôle du microbiote intestinal dans le développement de la problématique alcoolique. Elles ont tout d'abord découvert qu'une consommation abusive d'alcool était liée à des modifications importantes de la composition et de la fonction du microbiote intestinal. Elles ont aussi montré que ces altérations microbiennes étaient associées à la sévérité des symptômes de dépression, d'anxiété et pouvaient accentuer l'envie de boire, suggérant ainsi l'existence d'un dialogue entre l'intestin et le cerveau. Ces premiers résultats ont encouragé la recherche de nouvelles pistes thérapeutiques et/ou préventives, ciblant le microbiote intestinal dans le traitement de la dépendance à l'alcool.

Vers un changement de comportement alimentaire

Grâce à une analyse très complète des apports alimentaires des patients alcooliques, il a été observé un grand déficit dans les apports en fibres, avec un lien clairement identifié entre la baisse des apports en fibres chez ces patients et des taux plus élevés d'anxiété et de difficultés dans les relations sociales (baisse de la sociabilité), ce dernier facteur jouant un rôle important au niveau de la rechute. Les équipes sont alors parties de l'hypothèse qu'un

changement de comportement alimentaire des patients alcoolo-dépendants pourrait influencer leur microbiote intestinal, accélérer leur récupération et, éventuellement, empêcher la rechute.

Une première étude clinique

Le Pr Philippe de Timary, Chef du Service de psychiatrie adulte des Cliniques universitaires Saint-Luc, et son équipe ont ainsi mené une 1^{ère} étude clinique auprès de patients traités au sein de l'Unité d'alcoologie de l'hôpital. « *Nos patients ont reçu des fibres alimentaires* », détaille le Pr de Timary. « *Les régimes riches en fibres ou en aliments fermentés facilitent en effet la diversification du microbiote. À l'inverse, les alimentations dites de "cafétéria", qui comprennent plus de sodas et d'aliments transformés tels que proposés par l'industrie alimentaire et qui sont souvent largement consommés par les personnes alcooliques, peuvent altérer le microbiote.*

Notre objectif était de changer le comportement de nos patients. Si l'apport des fibres a permis

de modifier la composition du microbiote intestinal, nous n'avons malheureusement pas observé d'éléments majeurs au niveau du comportement. Les fibres ont toutefois été délivrées sur une courte durée, ce qui participe très certainement aux résultats en demi-teintes. Nous allons à présent nous tourner vers d'autres approches pour modifier le microbiote intestinal, probablement toujours alimentaires, mais avec des traitements plus longs. Nous avons par ailleurs d'autres recherches en cours, impliquant notamment des travaux d'imagerie cérébrale pour étudier spécifiquement les liens entre le cerveau et le microbiote intestinal. »



Pr Philippe de Timary

NOUS POUVONS ÊTRE FIERS DU LEADERSHIP DE NOS CHERCHEURS

Notre groupe de recherche est considéré comme leader dans le domaine de l'alcoolisme et du microbiote intestinal. Nous sommes les premiers à avoir publié autour de cette thématique et bénéficions d'une reconnaissance internationale pour nos travaux.

Nous profitons également de toutes les spécificités d'un hôpital académique lié à une université. Notre unité d'alcoologie est très reconnue. Nous menons une véritable activité clinique autour du sevrage d'alcool, dans une approche pluridisciplinaire où collaborent les Services de psychiatrie et de gastroentérologie. Nous travaillons aussi avec une excellente équipe de nutrition qui participe à la renommée de l'UCLouvain. Nos travaux de recherche viennent sans cesse nourrir notre réflexion clinique et donc la prise en charge de nos patients.

Il faut toutefois accepter que la recherche prenne du temps et qu'il est parfois difficile d'en mesurer l'impact. Il faut également pouvoir admettre le caractère d'imprévisibilité lié à ce type d'activité et ne pas toujours avoir d'exigences directes.

Une belle histoire de matching funds entre le mécénat privé et d'entreprise

J'aimerais tout spécifiquement remercier une famille de grands mécènes de la Fondation Saint-Luc, qui a accepté de poser un regard sur nos activités et de largement les soutenir. Leur générosité nous a permis d'aller plus loin dans la compréhension des liens entre l'alcoolisme et le microbiote intestinal. Leur aide nous a été très précieuse, car les avancées auxquelles elle a participé nous ont notamment aidés à obtenir des fonds supplémentaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour poursuivre nos investigations. Grâce à la Fondation Saint-Luc, nous avons également bénéficié du soutien d'Eurofins Foundation. Ce sont tous ces efforts combinés qui nous aident à avancer. Et même s'il n'existe pas une clé unique pour traiter l'alcoolisme, petit à petit, nous gagnons du terrain sur la compréhension de la maladie.

Mécénat privé

&

 eurofins foundation

LES CHERCHEURS À LA POINTE DANS LES RECHERCHES SUR L'ALCOOLISME

Institut de Neurosciences de l'UCLouvain (IoNS) – Les liens entre le microbiote, les aspects psychiatriques et les neurosciences

- Pr Philippe de Timary
Chef du Service de psychiatrie adulte des Cliniques universitaires Saint-Luc, Responsable du pôle clinique (NEUR) à l'IoNS, Coresponsable de l'unité d'alcoologie de Saint-Luc
- Dr Sophie Leclercq
Chercheuse qualifiée sous contrat Action de Recherche Concertée de l'université
- Dr Mélissa Salavrakos
Chercheuse clinicienne spécialiste en formation - FNRS

Pôle D'imagerie Cérébrale

- Dr Laurence Dricot
Ingénieure, Responsable de la plateforme d'imagerie cérébrale
- Dr Géraldine Petit
Chercheuse post-doctorante

Pôle de Gastroentérologie, Institut de Recherche Expérimentale et Clinique (GAEN/IREC) – Les liens entre le microbiote et l'atteinte de l'intestin et du foie

- Pr Peter Stärkel
Chef de clinique, Coresponsable de l'unité d'alcoologie des Cliniques universitaires Saint-Luc
- M. Luca Maccioni
Doctorant

Pôle Métabolisme et Nutrition, Louvain Drug Research Institute (MNut/LDRI)

- Pr Nathalie Delzenne
Présidente du LDRI, Responsable du MNut
- Dr Audrey Neyrinck
Chercheuse qualifiée

« Nous avons tous un rôle à jouer dans le soutien à nos hôpitaux ! »



Alexia Bertrand

Alexia Bertrand est députée bruxelloise, cheffe de groupe pour le MR, après avoir été cheffe de cabinet du Vice-Premier Ministre Didier Reynders. Avant d'entrer en politique avec l'envie de travailler davantage sur des enjeux de société, elle était avocate spécialisée en droit des sociétés et assistante en droit commercial à l'Université catholique de Louvain. Elle est diplômée en droit de l'UCLouvain et de l'Université de Harvard. Elle est administrateur au sein de sociétés et d'asbl comme Guberna ou la Belgian American Educational Foundation. Depuis toujours, Alexia Bertrand a cherché à participer à la vie de la communauté dans laquelle elle vit et cela se traduit par son engagement politique et social. Son mandat au Conseil d'administration de la Fondation Saint-Luc s'inscrit pleinement dans cette démarche.

C'est avec un attachement particulier aux Cliniques universitaires Saint-Luc qu'Alexia Bertrand a rejoint le Conseil d'administration de la Fondation Saint-Luc en 2020. Cette ancienne avocate spécialisée en droit des sociétés, actuellement députée et cheffe de groupe pour le MR au Parlement Bruxellois, insiste sur la nécessité de soutenir les hôpitaux académiques, véritables acteurs de leur communauté et dont la crise sanitaire nous a rappelé le rôle clé.

Alexia Bertrand, comme beaucoup de personnes qui soutiennent la Fondation Saint-Luc, vous avez une histoire personnelle avec les Cliniques universitaires Saint-Luc. Expliquez-nous.

A.B. Saint-Luc a joué un rôle d'hôpital repère dans ma vie, de par la qualité de ses soins et sa proximité géographique avec mon domicile. À l'âge de 17 ans, j'y ai été soignée pour une méningite. Cet épisode m'a permis de découvrir le fonctionnement d'un hôpital universitaire, sa force de frappe et la rapidité de ses équipes face à un cas grave et urgent. Plus tard, j'y ai donné naissance à mes jumeaux. Ces expériences m'ont permis de considérer l'hôpital comme un partenaire de vie faisant partie de mon histoire, comme un lieu rassurant dans lequel il est possible de devenir acteur et pas uniquement patient. Quand la demande est venue, c'était donc une évidence pour moi de m'investir dans la Fondation.

Vous avez rejoint le Conseil d'administration de la Fondation Saint-Luc peu de temps avant le début de la crise sanitaire. Y a-t-il un élément qui vous a particulièrement marqué ?

A.B. J'ai été frappée par la capacité de rebond de la Fondation Saint-Luc. Il fallait agir vite et se montrer créatif afin d'aider l'hôpital à répondre aux défis de la pandémie. Mon premier constat a donc été celui d'une organisation innovante qui a su se réinventer dans l'urgence. Très vite, j'ai également été impressionnée par le degré de professionnalisation de la Fondation, que ce soit en termes d'information, de transparence, de rigueur, de révision des comptes et de gouvernance dans son ensemble. Très honnêtement, un tel standard de professionnalisation est celui que l'on retrouve dans le monde des entreprises.

Quel est votre apport à la Fondation Saint-Luc ?

A.B. Mon ambition est de faire rayonner la Fondation Saint-Luc autour de moi, que ce soit dans mon réseau professionnel, amical ou familial. Cela implique de faire connaître ses nombreux combats et initiatives, d'y participer également. J'ai une quarantaine d'années et je souhaite par ailleurs sensibiliser ma génération autour de la Fondation. Au niveau du Conseil d'administration, je suis plus particulièrement sensible aux thématiques juridiques et à toutes les questions liées aux entreprises, étant moi-même fort impliquée dans la gouvernance des sociétés. Mon expérience politique m'amène finalement à être attentive aux grandes questions qui touchent à la santé et, si nécessaire, à conseiller la Fondation sur des thématiques sociétales en lien avec ses activités.

Vous voyez beaucoup de similitudes entre les sociétés et le monde de l'hôpital. Quelles sont-elles ?

A.B. L'innovation est un point commun majeur entre le monde de l'entreprise et l'hôpital. L'hôpital doit sans cesse se réinventer. Il s'agit d'un lieu d'innovation permanente. C'est également le cas des entreprises. Et je suis convaincue que ces organisations ont beau-

coup à apprendre l'une de l'autre. Elles font face aux mêmes défis d'agilité, d'innovation, de flexibilité, de digitalisation, de priorités budgétaires, d'adaptation, etc. Je ne peux qu'inviter les entreprises à se rapprocher, via la Fondation Saint-Luc, d'un acteur comme les Cliniques universitaires Saint-Luc.

Selon vous, la crise sanitaire a eu l'effet d'un « Game changer ». Qu'entendez-vous par là ?

A.B. Les hôpitaux ont toujours été des acteurs clés de nos communautés et pourtant personne ne s'en préoccupait véritablement avant la pandémie. Ou personne n'avait réellement conscience de cette réalité. L'hôpital était simplement là, sans que l'on s'en soucie en dehors de besoins de santé personnels ou de proches. Mais la crise a permis de rappeler à quel point nos structures de soins et toutes les personnes qui y sont liées sont essentielles, pas seulement pour nos besoins personnels, mais pour le bon fonctionnement de la vie en communauté dans son ensemble. Sans la santé, nous ne sommes rien ! La crise a également révélé le besoin de support de nos hôpitaux, la fragilité de certains de leurs aspects. Un hôpital académique comme Saint-Luc a besoin de soutien pour continuer à innover et à offrir des soins à la pointe du progrès à l'ensemble de

la population, notamment grâce à des innovations qui permettent à la fois de soutenir la recherche et les soins aux patients.

Investir dans l'hôpital est donc une priorité et vous y voyez l'indispensable soutien des entreprises. Quelle pourrait être leur contribution ?

A.B. Pour une entreprise, des employés en bonne santé est une nécessité. Il est donc tout à fait naturel d'espérer que les sociétés soutiennent les hôpitaux veillant à la santé des communautés dans lesquelles elles évoluent. On peut voir cela comme participant à l'intérêt social de l'entreprise dont l'hôpital est un des « stakeholders ». Depuis la crise du COVID-19, aucune entreprise ne peut ignorer que l'hôpital est une de ses parties prenantes, au même titre que ses clients et fournisseurs. Toutefois, si les entreprises et les hôpitaux ont des défis similaires, ils n'ont pas les mêmes possibilités de rentabilité, les mêmes marges de manœuvre.

Ce n'est finalement pas un hasard que Saint-Luc fasse aujourd'hui partie du top 200* des meilleurs hôpitaux au monde, et ce n'est certainement pas une distinction acquise sans investissements majeurs pour stimuler l'innovation, rendre possibles et concrets des projets conséquents et novateurs, au bénéfice des patients. Permettre à nos hôpitaux de continuer à évoluer parmi les meilleurs relève d'une responsabilité collective. Nous avons tous à y gagner. Et chacun peut y contribuer selon ses responsabilités et ses moyens, en complément des subsides de l'Etat. Les possibilités et formes de soutien peuvent être très variables et réfléchies en fonction de sensibilités et domaines d'intérêts.

**Classement 2022 des meilleurs hôpitaux du monde par le magazine américain Newsweek.*

Comme la démocratie, la qualité de nos soins de santé ne doit jamais être considérée comme un acquis ! J'appelle la jeune génération et les entreprises à se mobiliser aux côtés de la Fondation Saint-Luc.

Grâce aux legs, la recherche en cancérologie s'amplifie à Saint-Luc !

Les Cliniques universitaires Saint-Luc ont une intense activité de recherche et le mécénat y participe ! Le 29 mars 2022, grâce à des dons par testament, 9 cliniciens-chercheurs de l'Institut Roi Albert II ont reçu le « Prix Fondation Saint-Luc en cancérologie », pour un montant total de 500.000 euros. Ils ont été mis à l'honneur dans le cadre d'une cérémonie exceptionnelle. Découvrez les défis de leurs projets...



**Professeur
Bernhard Gerber,**
*Chef de clinique,
Service de Cardiologie*

Évaluation de l'incidence et des facteurs de risque de l'inflammation myocardique lors du traitement par inhibiteurs de checkpoint immunitaire

Les inhibiteurs du checkpoint immunitaire sont des anticorps qui agissent en bloquant la tolérance immunitaire du corps contre les cellules cancéreuses. Ils ont considérablement amélioré le pronostic de divers cancers comme le mélanome, le carcinome du rein et du poumon. Pourtant, ce traitement peut avoir des effets indésirables, en raison des réactions auto-immunes contre des tissus sains. Plus particulièrement, il peut occasionnellement provoquer une inflammation du muscle cardiaque avec des troubles du rythme et une insuffisance cardiaque graves. L'objectif de notre recherche sera d'étudier, de manière prospective, l'incidence de l'inflammation myocardique subclinique, en mesurant des marqueurs sanguins et en effectuant des échocardiographies et des examens de résonance magnétique cardiaque chez les patients

traités par inhibiteurs du checkpoint immunitaire. Nous espérons ainsi mieux reconnaître les facteurs prédictifs de cette complication, et donc améliorer la sécurité cardiaque des patients bénéficiant de ce traitement anticancéreux.



Pr Rachel Galot,
*Cheffe de clinique
adjointe, Service
d'oncologie médicale*

Cinétique de l'ADN tumoral circulant comme biomarqueur précoce de réponse à l'immunothérapie dans les carcinomes épidermoïdes de la tête et du cou

Seuls 15 à 20% des patients souffrant d'un carcinome épidermoïde de la tête et du cou (CETC) vont bénéficier d'un traitement d'immunothérapie par anti-PD1. Actuellement, aucun biomarqueur ne permet d'identifier de manière efficace les patients qui tireront un bénéfice à long terme de la thérapie anti-PD1. L'objectif principal de ce projet sera d'analyser l'ADN tumoral circulant et sa possible utilisation comme biomarqueur précoce de réponse à l'immunothérapie.



☰ **Sont à l'avant, de gauche à droite :** Mme Tessa Schmidburg, Pr Frédéric Houssiau, Pr Jean-Pascal Machiels, Pr Frank Aboubakar Nana, Pr Rachel Galot, Pr Violaine Havelange, Pr Cédric van Marcke de Lummen, Pr Mieke Van Bockstal, Mme Charlotte De Valkeneer.
Sont à l'arrière, de gauche à droite : Pr Bernhard Gerber, Pr Marc Van den Eynde



**Pr Cédric
van Marcke de Lummen,**
*Chef de clinique adjoint,
 Service d'oncologie
 médicale*



**Pr Frank
Aboubakar Nana,**
*Chef de clinique adjoint,
 Service de pneumologie*

Discerner les cancers du sein pouvant recevoir une chimiothérapie non lourdie

Ce projet est consacré aux cancers du sein découverts à un stade précoce et traités par chimiothérapie. Les études actuelles cherchent à intensifier la chimiothérapie, dans le but de guérir un plus grand nombre de patientes. Ceci entraîne toutefois un plus grand risque de toxicité. Or, un pourcentage significatif des patientes tire déjà un bénéfice maximal des chimiothérapies non lourdiées. Notre projet vise à pouvoir discerner, avant le début des traitements, les patientes qui vont tirer un bénéfice maximal de la chimiothérapie non lourdie. Nous pourrions ainsi leur éviter les désagréments d'une chimiothérapie inutilement lourdie. Nos travaux viseront plus spécifiquement la protéine cycline E, dont la forme « tronquée » observée dans certaines tumeurs pourrait jouer le rôle de marqueur prédictif.

Organoïdes de cancers pulmonaires comme outils pour une médecine personnalisée

Le cancer du poumon est le cancer le plus mortel en Belgique et dans le monde. Grâce à d'importants efforts de recherche, l'arsenal thérapeutique disponible pour traiter les patients s'est étoffé ces dernières années, avec des thérapies ciblées et l'immunothérapie. Malheureusement, chez la majorité des malades, pour des raisons encore mal comprises, les cellules cancéreuses résistent à ces nouveaux traitements. Nous avons donc un besoin urgent d'outils expérimentaux pour nous permettre d'élucider ces mécanismes de résistance. Nous pourrions ainsi prédire l'efficacité d'un traitement individualisé et ensuite identifier d'éventuelles cibles de traitement pour contrer les mécanismes de résistance. Grâce au soutien de la Fondation Saint-Luc, nous comptons relever ce défi en développant des modèles cellulaires en 3 dimensions, nommés organoïdes, recréant in vitro des versions miniatures des organes ou des tumeurs de chaque patient.



Dr Laurent Coubeau,
Chef de clinique associé au sein du Service de chirurgie et transplantation abdominale & de l'Unité de chirurgie hépatobiliaire et transplantation abdominale

Greffe de foie auxiliaire dans les cancers digestifs métastatiques

Dans des formes avancées, les cancers digestifs occasionnent des métastases au niveau du foie. La chirurgie de ces lésions secondaires est la clé du traitement, mais elle n'est malheureusement pas possible si l'entièreté du foie est touchée. Aux Cliniques universitaires Saint-Luc, nous avons développé une nouvelle technique de greffe de foie permettant le retrait de tout le foie métastatique. Grâce à la Fondation Saint-Luc, nous allons appuyer la recherche dans ce domaine et, potentiellement, ouvrir la porte d'une rémission à des patients autrement condamnés à court terme.



Pr Isabelle Scheers,
Cheffe de clinique associée, Service de gastro-entérologie et hépatologie pédiatrique

L'adénome du foie, une tumeur pas si bénigne chez l'enfant

L'adénome hépatique est une tumeur bénigne du foie, qui survient majoritairement chez les enfants porteurs de maladies prédisposantes. Celles-ci prédisent par ailleurs largement les caractéristiques et complications associées à la tumeur, comme le risque de saignement ou de développement d'un cancer.

Grâce au « Prix Fondation Saint-Luc en Cancérologie », nous allons pouvoir poursuivre nos travaux afin de développer des recommandations de surveillance et de prise en charge des enfants atteints de ces tumeurs, et définir des critères prédictifs de la cancérisation.



Pr Marc Van den Eynde,
Oncologue digestif et Chef de clinique au sein des Services d'oncologie médicale et d'hépatogastroentérologie

Le microbiote intestinal aurait-il un rôle dans le développement des cancers colorectaux et leur reconnaissance par notre système immunitaire ?

Véritable problème de santé publique, les cancers colorectaux figurent parmi les cancers les plus fréquents et les plus meurtriers. Ils sont généralement diagnostiqués tardivement : 20 à 25% des patients présentent déjà des métastases au moment du diagnostic. Le microbiote intestinal (c'est-à-dire la flore bactérienne de l'intestin) pourrait jouer un rôle dans le développement et la progression du cancer. En effet, des recherches ont mis en évidence le fait que ces bactéries ne seraient pas présentes par hasard dans la tumeur, mais qu'elles migreraient également avec les cellules cancéreuses lors de la formation des métastases. Elles pourraient jouer un rôle actif dans la formation de celles-ci, en neutralisant le système immunitaire des patients. Grâce au soutien de la Fondation Saint-Luc, nous étudierons spécifiquement ce phénomène chez des patients opérés de métastases aux Cliniques universitaires Saint-Luc.

SAVE THE DATE

34^{ème} Cérémonie académique de la Fondation Saint-Luc

JEUDI 24 NOVEMBRE à 18h30

Présentation des boursiers 2022-2023, suivie d'une conférence.



Pr Mieke Van Bockstal,
Cheffe de clinique
adjointe,
Service
d'anatomie
pathologique

L'évaluation de la protéine TROP2 dans le cancer du sein

La protéine TROP2 est une molécule qui est présente dans différents types de cancers du sein. Elle est la cible de nouveaux traitements en cours d'investigation. Le but de notre projet est de mesurer le taux de cette protéine dans ces différentes formes de cancers du sein. Nous visons le développement d'une technique reproductible et robuste qui nous permettrait d'identifier les patientes candidates à une thérapie ciblée spécifique. Le précieux soutien des donateurs de la Fondation Saint-Luc va également nous permettre d'étudier les mécanismes moléculaires responsables d'un taux élevé de TROP2 dans les différentes formes de cancers du sein, ce qui nous aidera à mieux comprendre la biologie moléculaire complexe de ces maladies fréquentes.



Pr Violaine Havelange,
Cheffe de clinique,
Service d'hématologie

Rôles et potentiel thérapeutique des ARN non codants face à la résistance à la chimiothérapie dans la leucémie myéloïde aiguë

Le pronostic des patients souffrant de leucémie myéloïde aiguë (LMA) reste particulièrement sombre. Le principal obstacle est la résistance à la chimiothérapie. Nos recherches cibleront les ARN non codants, qui sont issus de la transcription de l'ADN mais qui ne sont pas traduits en protéines. Nos travaux viseront à identifier et à quantifier les ARN non codants chez les patients sensibles aux traitements contre la LMA, en comparaison à ce qui est observé chez les malades qui ne répondent pas à la chimiothérapie. Nous étudierons les rôles et les cibles de ces ARN non codants, et nous rechercherons s'ils sont présents dans le sang des patients et pourraient servir de marqueurs de résistance. Nous développerons finalement des traitements basés sur ces ARN non codants et évaluerons leur effet anti-leucémique sur des lignées cellulaires et des modèles murins.

Merci au Cercle Royal de l'Avenir !



De gauche à droite : Dr Emmanuel Seront, Oncologue et Consultant externe aux Cliniques universitaires Saint-Luc, M. Jean-Pierre Deserf, Président du Cercle Royal de l'Avenir, Pr Jean-Pascal Machiels, Chef du Service d'oncologie médicale des Cliniques universitaires Saint-Luc

Depuis 1988, le Cercle Royal de l'Avenir a récolté plus de 500.000 euros au profit de la lutte contre le cancer menée à Saint-Luc. Cette année, 11.000 euros seront plus spécifiquement alloués aux travaux de recherche contre le cancer du rein menés par le Pr Tombal, Chef du Service d'urologie des Cliniques universitaires Saint-Luc, et le Dr Seront, Oncologue et Consultant externe.

Le soutien de la médecine personnalisée

Le cancer du rein est un cancer assez fréquent. Chez certains patients, la maladie est agressive, capable d'envoyer des métastases dans le corps. De nombreux progrès ont été réalisés en terme de traitement, notamment au niveau de l'immunothérapie qui améliore considérablement le pronostic des patients. Il est cependant difficile de prédire la réponse à ces traitements et les médecins se voient parfois obligés de débiter un traitement sans avoir de marqueur qui puissent les orienter sur une sensibilité ou une résistance à ces thérapeutiques.

Le but de ces recherches est donc de pouvoir, sur base d'exams radiologiques et nucléaires, rapidement déceler les patients qui vont répondre ou ceux qui vont résister aux traitements administrés.



Vous aussi, engagez-vous aux côtés de la Fondation Saint-Luc

Créez un soutien nominatif à votre nom

POURQUOI CRÉER UN FONDS NOMINATIF ?

Créés en mémoire d'un proche disparu ou pour soutenir le développement d'un domaine en particulier, les soutiens nominatifs permettent à la Fondation Saint-Luc de récolter des fonds pour soutenir de nombreux projets au sein des Cliniques universitaires Saint-Luc. Ils peuvent prendre la forme d'une bourse ou d'un fonds.

UN ENGAGEMENT SUR LA DURÉE

Créer un soutien nominatif au sein de la Fondation Saint-Luc, c'est s'engager durablement en faveur d'un thème qui nous est cher. Un soutien pérenne qui permettra aux équipes soignantes et médicales ainsi qu'aux chercheurs des Cliniques universitaires Saint-Luc de développer des projets au long cours pour améliorer la prise en charge des patients.

Ils nous font déjà confiance



EN PRATIQUE

- Un fonds nominatif peut être créé par un particulier ou une institution.
- Le fonds doit être actif pour une durée minimale de trois ans.
- Le montant doit atteindre minimum 50.000 euros par an.
- Le fonds peut porter le nom de son créateur ou être créé en mémoire d'une personne chère.

Retrouvez les descriptifs des soutiens nominatifs de la Fondation Saint-Luc sur internet : www.fondationsaintluc.be/fonds-nominatifs

Votre geste fait la différence !

Pour tout autre soutien, un seul numéro de compte : BE41 1910 3677 7110

En communication : Echos 46

Les dons de 40 euros et plus sont déductibles fiscalement.